

CHARTRE D'ENGAGEMENT

ENTRE L'ASSOCIATION NATIONALE TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)
ET SES ADHÉRENTES ASSOCIATIONS OU COLLECTIVITÉS PORTEUSES D'UN PROJET ÉMERGENT

L'association nationale TZCLD présidée par Laurent Grandguillaume,

&

son adhérent dénommé(e) :

acteur du territoire de :

Membre de l'association TZCLD au titre de :

- associations
- collectivités

s'engage selon les modalités suivantes :

L'association nationale TZCLD a pour but de promouvoir le droit d'obtenir un emploi dans le cadre d'un projet de territoire en visant l'adéquation entre ceux qui demandent un emploi et les besoins sociaux, économiques et environnementaux du territoire (article 2 des statuts).

A ce titre, elle s'engage à :

- ☺ Accompagner tous les projets émergents en fonction de leur état d'avancement et au regard de la méthode, ci-après. Pour signifier leur participation au projet, l'association leur fournira le logo TZCLD avec sa charte d'utilisation graphique.
- ☺ Promouvoir le projet auprès des instances et acteurs de la vie politique locale et nationale, afin d'aboutir à l'obtention d'une troisième loi pour le droit à l'emploi.
- ☺ Capitaliser et tirer les enseignements de l'expérimentation.

Sur les territoires, les porteurs de projets, personnes privées d'emploi, citoyens, élus, acteurs socio-économiques, mettent en œuvre le projet. Avec TZCLD, ils sont convaincus que :

- ☺ Personne n'est inemployable lorsque l'emploi est adapté aux capacités et aux compétences des personnes
- ☺ Ce n'est pas le travail qui manque, un grand nombre de travaux utiles, d'une grande diversité, restent à réaliser – lorsque le critère de la rentabilité marchande n'est pas le seul déterminant dans le choix des activités.
- ☺ Ce n'est pas l'argent qui manque : la privation durable d'emploi coûte plus cher à la collectivité que la création des emplois nécessaires pour faire de l'emploi un droit.

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FERONS DE L'EMPLOI UN DROIT !



Ils souhaitent s'engager dans la mise en oeuvre du projet TZCLD en mettant en oeuvre les principes fondamentaux suivants :

☺ **Un projet développé à partir des personnes privées durablement d'emploi et avec elles**

Territoires zéro chômeur de longue durée est un projet de territoire reposant sur la mobilisation et la participation volontaires des personnes privées durablement d'emploi. Chaque personne ou acteur du territoire est invité à contribuer et à participer au projet. Le Comité local pour l'emploi (CLE) réunit l'ensemble de ces personnes et de ces acteurs et anime territorialement la démarche, appuyé par une équipe projet. La gouvernance du projet et le management de l'entreprise doivent s'adapter au renversement qui en fait l'innovation (partir des personnes, de leurs compétences, de leurs capacités et de leurs souhaits).

☺ **L'exhaustivité par la coopération territoriale**

L'exhaustivité réside dans la volonté et la capacité collectives des acteurs locaux, réunis au sein du CLE, à mobiliser leurs outils respectifs pour proposer un emploi décent et accessible à toute personne volontaire qui en est durablement privée. Elle exige des démarches pro-actives pour identifier et aller vers les personnes qui, pour de multiples raisons, n'ont pas recours au droit à l'emploi tout en aspirant à travailler. L'atteinte de l'exhaustivité nécessite un pilotage permanent assuré par le CLE.

☺ **La création des emplois supplémentaires nécessaires au territoire**

En complément des emplois existants sur le territoire, les emplois supplémentaires nécessaires à la population et financés à hauteur des besoins sont créés dans des entreprises à but d'emploi (EBE). Les EBE embauchent sans sélection les personnes reconnues privées durablement d'emploi par le comité local pour l'emploi, en Contrat à Durée Indéterminée, à temps choisi et au SMIC pour développer des activités utiles au territoire et complémentaires de l'offre existante sur la base des compétences, des capacités et des souhaits des personnes. L'EBE est une entreprise de droit commun qui assure l'application du droit du travail et pratique un management inclusif. Les EBE constituent un cadre collectif d'apprentissage et d'initiatives permettant aux personnes, avec la formation, de saisir les opportunités offertes par d'autres activités.

Fait à : le :

Le président de l'association TZCLD, Laurent Grandguillaume	L'adhérent représentant de l'association ou de la collectivité porteuse d'un projet émergent TZCLD
Signature	Signature

**Le présent document est à retourner complété et signé
à contact@tzclld.fr ou Association TZCLD - 7, rue Leschaud 44400 Rezé
Merci de remplir un seul document par territoire.**

C'EST ENSEMBLE QUE NOUS FERONS DE L'EMPLOI UN DROIT !



TZCLD.FR



02 85 52 45 49



CONTACT@TZCLD.FR